



## Un CE qui laissera des séquelles...

Comme vous avez pu le lire dans le tract de la CGT du 24 janvier notre Syndicat fait **une nouvelle fois** l'objet d'attaques injustifiées et calomnieuses... voir diffamatoires.

Bien sûr, ce n'est pas la première fois que cette Organisation Syndicale se montre, à notre rencontre, très virulente dans ses propos.

Cela n'a rien de surprenant quand on sait que le mot d'ordre de ce Syndicat au niveau national est de lutter contre le Syndicat SUD partout où il est présent.

Il n'y a pas seulement dans notre Etablissement que SUD subit des attaques de leur part, il y a de nombreux exemples notamment dans le service public, récemment : à l'éducation nationale, à la SNCF, à la RATP...

Les problèmes que nous rencontrons hélas à T&D MACON avec ce Syndicat sont du même ordre que ceux rencontrés par nos collègues du public.

Il n'y a pas un tract distribué par la CGT qui ne soit pas polémique envers SUD, ou plus rarement envers la CFE-CGC, nous avons essayé par le passé de discuter avec leurs responsables locaux ou départementaux pour faire cesser ce genre de pratique, mais cela semble impossible. La majorité des salariés, pour ne pas dire tous, en a marre de cette guerre intersyndicale et souhaite avant tout qu'il y ait un respect mutuel du travail de chaque Organisation Syndicale présente dans l'Etablissement de Mâcon et une unité contre les mauvais coups de la Direction, lorsque cela est nécessaire.

L'unité est possible !... la preuve :

Lors des réunions de négociations sur l'aménagement du temps de travail 2008, nous avons réussi à établir une base de revendications communes avec la CGT (impossible avec la CFE-CGC) et celle-ci nous a permis de faire évoluer la prime d'assiduité et la prime de fête des mères.

Pourtant la CGT dans l'un de ses tracts pré-électoraux indiquait que notre Syndicat faisait des fausses promesses en vue d'obtenir des voix aux élections lorsque nous avons proposé l'évolution de certaines primes.

Revenons au CE extraordinaire qui avait pour objet la constitution du Bureau du CE et la désignation des Présidents des commissions. La CGT a volontairement **exclu** tous les candidats SUD en prétextant qu'elle voulait travailler dans la sérénité et donc dans l'intérêt de tous les salariés.

En clair, depuis des années la CGT met tout en œuvre pour discréditer notre Organisation Syndicale, pour nous combattre et puis elle retourne l'accusation contre nous pour justifier son attitude en expliquant qu'elle ne pourra pas travailler dans un tel climat. C'est quand même le monde à l'envers !!

Cette manœuvre a été habilement présentée par l'ancien et maintenant nouveau Secrétaire du CE et malgré nos remarques, celles de la CFE-CGC, mais aussi l'intervention de la Direction qui a insisté sur le fait qu'un C.E doit pouvoir représenter l'**ensemble** des salariés et ce peut importe l'appartenance Syndicale, il n'y avait aucune volonté d'ouvrir un poste à SUD.

Donc, tous les postes du Bureau du CE 2008/2009 seront CGT : le secrétaire, le secrétaire adjoint, le trésorier et le trésorier adjoint.

Pour ce qui concerne l'élection des Présidents des commissions, la CGT a choisi ses commissions et a finalement proposé de laisser deux commissions à la CFE-CGC, mais toujours rien pour SUD.

Après plusieurs suspensions de séance, la CFE-CGC est intervenue auprès de la CGT pour qu'il y ait une ouverture à des commissions pour SUD, afin que toutes les Organisations Syndicale y soient représentées.

La CGT a finalement accepté que nous puissions présenter un candidat à la présidence de deux commissions, à savoir la « Protection sociale » et « Don du sang », qui pour cette dernière **n'a plus d'activité** depuis la mise en place des 35 heures.

Concernant la « *Protection sociale* », si l'on se réfère au Règlement intérieur du CE, son rôle est d'assurer principalement les relations entre la Mutuelle MEGAM et le CE. Peut-être est-ce utile de rappeler que nous avons un différent sur le sujet !.. En effet, nous nous interrogeons **toujours** pourquoi les représentants du CE (*le Secrétaire et son adjointe*) en 2006 ont laissés modifier les statuts et partir la MEGAM sans consultation préalable du CE comme le prévoit les textes en la matière.

Alors faut-il y voir un signe et le souhait que SUD fasse toute la transparence sur ce dossier ?

Ces deux commissions finalement n'en sont pas vraiment puisqu'elles n'ont pas de budget, mais c'était à prendre ou à laisser comme nous l'a indiqué la délégation CGT.

Nous avons d'ailleurs réservé notre réponse à cette proposition et ce, dans l'attente d'une consultation interne à notre syndicat.

Ce CE extraordinaire du 24 janvier restera dans la mémoire de tous les présents tant il s'est déroulé de façon exécration, d'autant plus qu'un tract était distribué pendant son déroulement et dans celui-ci la CGT justifiait déjà les choix pris par cette Organisation Syndicale lors de ce C.E.

Et bien mesdames et messieurs de la CGT nous vous félicitons pour la rapidité avec laquelle vous avez informé le personnel car avant même la fin de ce C.E vous en connaissiez le dénouement.

De même, pour couper court à toutes critiques à votre égard, vous allez même jusqu'à vous les servir vous-même en anticipant sur ce que nous aurions pu écrire après votre fait d'arme.

Extrait de votre tract du 24 janvier distribué à 11h30 : « ... **la CGT a eu un comportement Staliniens et la CGT c'est tous des malhonnêtes !** » ... ou encore « ... **la CGT c'est tous des vendus** » ... et puis encore « **la CGT c'est des Staliniens et tous des malhonnêtes** »

Nous remarquons que vous avez cité deux fois Staliniens et malhonnêtes...cela ressemble étrangement à de la paranoïa ? Nous ne vous jugerons pas... **mais le personnel jugera !...**

Ensuite vous parlez d'appliquer la démocratie et vous expliquez également que la démocratie c'est le respect des urnes, mais ils nous semble que vous n'avez pas obtenu 100% des voix aux élections du CE, pas plus en DP d'ailleurs.

**Elle est où la démocratie ?**

Il est où le respect des salariés ayant voté pour notre Organisation Syndicale et qui représentent **plus de 33%** du personnel s'étant exprimé lors des élections professionnelles du 10 janvier 2008 ?

La CGT, que l'on pourrait croire soucieuse du respect de la démocratie, aurait-elle oublié aussi les **422** salariés

(sur 691 Inscrits) de notre Etablissement qui ne se sont pas exprimés pour eux ?

Dans son tract la CGT invite tous les salariés qui doutent de leurs propos à notre égard à aller les voir pour en avoir la preuve. Eh bien par la même occasion il serait peut-être intéressant que les salariés puissent demander pourquoi le résultat des urnes n'est pas respecté et pourquoi notre Organisation Syndicale subit autant d'attaques et de mépris.

**Nous aussi nous sommes prêts à recevoir les salariés (ées) pour leur expliquer de vive voix la situation vécue par la délégation salariale SUD au CE et ce que subisse les représentants SUD en général.**

En conclusion, nous **continuerons** de nous comporter loyalement. Par contre, nous serons vigilants par rapport aux éventuelles dérives de fonctionnement constatées et encore plus exigeants avec nous-mêmes pour vous rendre compte de nos actions et positions, car il nous reste un droit : **celui de faire savoir.**

**A suivre...**

Mâcon, le 30 janvier 2008